

## Recherches sociographiques



Maurice LORENT, *Le parler populaire de la Beauce*

Marcel Juneau

---

Volume 19, numéro 2, 1978

Professions

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055802ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055802ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Juneau, M. (1978). Compte rendu de [Maurice LORENT, *Le parler populaire de la Beauce*]. *Recherches sociographiques*, 19(2), 293–296.

<https://doi.org/10.7202/055802ar>

indien), prend pour ainsi dire la situation de haut. Les impasses du présent ne s'en trouvent que mieux éclairées puisque le dialogue matrimonial des Blancs et des Indiens y apparaît solidaire d'une transformation des autres dimensions de la réalité présente, du triomphe de la conception indienne des choses, de l'économie du partage sur l'économie du profit, etc.

Le mythe fait du dialogue matrimonial interethnique un échange restreint et différé d'une génération ; les difficultés du héros, comme la stérilité de l'union antérieure, sont résorbées par la soumission aux prescriptions de l'ordre social indien, représenté par les femmes indiennes ; prospérité matérielle et fécondité biologique vont de pair ; se confondent même, mais le mythe semble nous avertir : l'une et l'autre ne peuvent se prolonger que dans le respect du mode d'existence indien ; un remarquable épisode du mythe mène le héros, après un mariage imprévu et la tentative de son beau-père de se débarrasser du couple en mer, à faire commerce des richesses que sa magie a permis de produire : le héros se livre alors à une sorte d'anti-commerce, remboursant les dettes représentées par des épingles accrochées aux débiteurs ; un débiteur blanc, débarrassé de ses épingles en meurt pour se transformer aussitôt en renard roux ; c'est ce même animal qui viendra plus tard tirer notre héros d'une position bien incommode et lui permettre de rentrer chez lui, de retrouver sa femme, de se concilier son beau-père et de confondre un prétendant qui avait cru à sa perte.

Il est impossible bien sûr de rendre compte en quelques lignes de toute la richesse du récit et de son interprétation structurale. La paraphrase précédente ne peut que nous en indiquer le propos. Elle laisse de côté tout le détail et le travail du texte, c'est-à-dire l'essentiel.

Bien plus qu'à une simple « prise de parole » juxtaposant à l'objectivité savante la subjectivité profuse et désordonnée d'un « témoignage » livré en vrac, ce livre nous convie à une mise en perspective radicale de notre condition sociale. Dans le contexte québécois actuel, ce rappel du drame des Indiens et cette manifestation de leur volonté de durer viennent fort à propos. Un livre qu'il faut lire.

André LEPAGE

*Département d'anthropologie,  
Université Laval.*

Maurice LORENT, *Le parler populaire de la Beauce*, Ottawa, Leméac, 1977, 225p.

Le petit livre de M. Lorent est une compilation alphabétique importante d'environ un millier de régionalismes lexicaux — essentiellement — du pays beauceron (1<sup>re</sup> partie, pp. 19-170), suivie d'un utile regroupement conceptuel des entités recueillies (1<sup>re</sup> partie, pp. 171-190) ; une esquisse des principales tendances phonétiques actuelles de ce parler ainsi que de ses composantes lexicales (2<sup>e</sup> partie, pp. 191-216) accompagnent le recueil proprement dit. Les enquêtes ont été menées autour des années 1973-1975 auprès de témoins dont l'âge variait entre cinquante et quatre-vingts ans. Dix-neuf localités ont été ainsi explorées (à des degrés divers cependant). L'étude ne se veut pas diachronique mais descriptive ; tout au plus quelques jalons d'ordre historique sont-ils posés.

L'auteur poursuit un double objectif : premièrement, apporter une contribution à une meilleure connaissance des parlers québécois et notamment, précise-t-il à deux reprises, à la réalisation du *Trésoir de la langue française au Québec* actuellement en cours ; deuxièmement, faire redécouvrir aux Québécois, au-delà d'une sèche liste de mots et d'expressions, toute la fraîcheur et toute la vivacité de l'âme paysanne de ce merveilleux et légendaire coin de pays du Québec qu'est la Beauce.

L'auteur présente son recueil avec une modestie délicate : « Le présent ouvrage est une contribution personnelle à la sauvegarde des traditions orales de la Beauce ; il ne prétend point, prévient-on le lecteur, viser à l'exhaustivité ni à la rigueur que l'on souhaiterait trouver dans des travaux universitaires de linguistique [...] Nous croyons pourtant qu'un tel relevé lexicographique, résultat d'une cueillette méthodique, présentera un intérêt pour les dialectologues qui pourront y voir une illustration d'un parler authentiquement québécois » (« Avant-propos »). « [...] nous joignons sans prétention les nôtres [nos efforts] en étudiant, avec les moyens de l'amateur et un peu de l'ardeur du néophyte, le vocabulaire du parler populaire de cette région [...] » (« Introduction », pp. 9-10).

On ne saurait exiger, il va sans dire, que l'ouvrage d'un non-spécialiste baigne dans une érudition savante — pas toujours nécessaire du reste — caractéristique, on le sait, de maints ouvrages de type universitaire. En revanche, on est en droit d'attendre d'une publication, fût-elle de la main d'un non-spécialiste, qu'elle soit le produit d'un travail soigné, rigoureux et achevé ; le respect du lecteur le commande. Le petit recueil de M. Lorent, méritoire à plusieurs égards, répond-il de façon satisfaisante à ces critères ? Nous ne sommes pas sûr, malheureusement, de pouvoir répondre par l'affirmative.

Certes l'ouvrage offre plusieurs qualités indéniables. Chaque entité lexicale, dont la nature est toujours précisée, est localisée, transcrite phonétiquement et en général assez bien définie. Des renvois aux principaux glossaires québécois permettent d'évaluer notamment le degré de spécificité de l'entité recueillie. Assez fréquemment, des synonymes ou quasi-synonymes sont signalés. Et surtout, c'est là le principal mérite de ce petit livre, des énoncés entendus viennent étayer la majorité des unités lexicales recensées. (De ce point de vue, le recueil est supérieur à nombre de travaux sur le québécois, y compris à certains travaux de type dit universitaire ; voir cependant ci-dessous.) Pour ces raisons, l'ouvrage est certainement digne de retenir l'attention du dialectologue au même titre que de nombreux glossaires patois du domaine galloroman ; on sait que Walther von Wartburg a bâti le FEW essentiellement à partir d'une documentation semblable. L'ouvrage est en outre de nature à intéresser le simple Québécois cultivé, désireux de charmer son esprit par quelques magnifiques « perles » beauceronnes. En voici quelques-unes relevées au passage : *babines de velours* « grosses lèvres », « personnes qui flattent, enjôleuses, hypocrites » ; *chapelet en bardeaux* « chapelet récit rapidement de telle sorte que l'on fait chevaucher les deux versets de l'ave » ; *porter le deuil de sa chatte* (s.v. *chatte*) « avoir le dessous des ongles noirs » ; *coucher au piquet* « passer la nuit dehors » ; *peau de lièvre* « gros flocon de neige légère et duveteuse » ; *courir après son souffle* (s.v. *souffle*) « respirer difficilement » ; *soufflier* « gorge, cou » ; etc.

Ceci dit, un examen attentif du recueil révèle trop d'erreurs et d'incohérences.

L'auteur se défend de n'avoir pu s'approcher de l'« inaccessible exhaustivité » (p. 12 ; il parle toutefois d'une « cueillette méthodique ») et il a certes raison. Il était même justifié de ne donner qu'une portion du vocabulaire régional du domaine exploré. Mais on ressent un certain malaise lorsque l'on constate, au fil des pages, que les exemples cités pour illustrer tel ou tel emploi renferment en fait des dizaines de régionalismes qui n'accèdent pas à la nomenclature. On ne comprend vraiment pas pourquoi l'auteur a laissé tomber des entités telles que *bole* dans *maudire une claque sur la bole* (s.v. *maudire*), *snoreau* dans *c'é un méchant snoreau c'vieux-là, à son âge il galvaude encore lé jeunes créatures* (s.v. *galvauder*), *carreauté* dans *porter un macana de laine pure, carreauté rouge et noir* (s.v. *macana*), *cul noir* dans *les pieds de vent, ce sont les rayons du soleil qui traversent des nuages épais ou des « culs noirs »* (s.v. *pieds de vent*), *arriver en ville* dans *arrive en ville, déballe-toué un peu* (s.v. *déballer*), *prendre une brosse* dans *j'ai pris une bonne brosse yèr à souèr ; c'matin j'sus pas mal débiffé d'la carriole* (s.v. *débiffé*), *se paqueter* dans *dans l'temps on se paqu'tait avec de la bagosse fabriquée avec de l'orge* (s.v. *bagosse*), *boulé* dans *à cause d'une plée les deux boulés du haut d'la rue ont manqué se prendre* (s.v. *plée*), etc., etc.

Lacunes et incohérences sont nombreuses également en ce qui concerne la présentation des entrées. À ce niveau essentiel, tout doit être subordonné à des critères de consultabilité. Il faut

évidemment bannir toute graphie aberrante; c'est le cas, par exemple, de *golluant* pour *gluant* dans *lait golluant*. Mais le problème des entrées est surtout délicat pour ce qui est des syntagmes. Lorsque l'un des éléments du syntagme est un régionalisme, il faut à n'en pas douter classer le syntagme sous cet élément. Pourquoi l'auteur range-t-il *tarte à la ferlouche*, ~ à *la pichoune*, etc. s.v. *tarte* (sans renvois, tout comme dans les autres cas ci-dessous mentionnés)? *coiffure en beigne* et ~ *en vailloche* s.v. *coiffure*? *botte à douilles* s.v. *bottes à douilles* et *botte cocksée* s.v. *botte cocksée*?

La syntagmatique est du reste négligée dans l'ouvrage. Il aurait fallu faire une entrée *allable* (*pas* ~) et non simplement *allable* avec comme définition « praticable »; *allable* n'est utilisé que dans le syntagme *pas allable*, en québécois, et notre glossariste se devait de le souligner. De même *acquêt* « intérêt, profit » s'emploie dans les expressions *avoir autant d'acquêt à* (ou *de*) et *avoir plus d'acquêt à* (ou *de*), ce que l'auteur ne met pas en relief.

La nature des mots est signalée, avons-nous noté plus haut. Mais cette indication est parfois sujette à caution. *Calumette* présenté avec le féminin dans *il a tout un grément de pipes et de calumettes* est normalement masculin en québécois; il y a tout lieu de croire que M. Lorent a été trompé par le maintien du *t* final de *calumet*. *Camisole* est fait masculin dans *as-tu mis ton camisole sous ton pyjama?*, ce qui serait exceptionnel en québécois. Mais on peut corriger l'erreur par un exemple (tout à fait intéressant d'ailleurs) fourni s.v. *corps*: *Les personnes âgées appellent un corps un sous-vêtement porté sous une chemise; aujourd'hui on dit une camisole. Shed* (qui ne fait malheureusement pas partie de la nomenclature) est masculin dans les exemples cités s.v. *battoué* et *boxa*; il est d'ordinaire féminin en québécois. On peut penser qu'il s'agit d'erreurs dues à des interventions malheureuses de l'auteur qui, il importe de le souligner, n'est pas d'origine québécoise; celui-ci reconnaît d'ailleurs que les acceptions recueillies « sont suivies de courts énoncés servant de contexte, la plupart écrits en langue parlée, pris sur le vif ou remaniés à partir de souvenirs personnels [l'italique est de nous] de conversations avec nos informateurs » (p. 12).

L'auteur ne précise pas l'ordre suivi dans la présentation des diverses acceptions d'un mot. Est-ce un ordre historique, logique ou fréquentiel? Il semble bien que cette question n'a pas effleuré l'esprit du glossariste. Sous *affiquots* le sens technique de « matériel servant à l'embaumement... » précède celui, plus général, de « menus objets; sous *catin* le sens de « pansement à un doigt » vient avant celui de « petite fille mignonne »; sous *retontir* le sens d'« ébruiter » a préséance sur ceux de « rebondir » et d'« arriver à l'improviste »; etc.

Certaines balises d'ordre historique, avons-nous noté précédemment, ont pour but de laisser entrevoir au lecteur le développement diachronique du vocabulaire beauceron. Mais l'auteur aurait dû abandonner cette idée. Il y a peu à retenir de son chapitre final sur les composantes du lexique beauceron. En effet, comment peut-on trancher la délicate question de savoir si un régionalisme est d'origine galloromane ou autochtone lorsque l'on ne procède pas à une minutieuse investigation historique? De même, il ne saurait en être autrement, le développement sur la phonétique fourmille d'erreurs. Les indications diachroniques sommaires du corpus lexical lui-même sont en général lacunaires. Nous prenons presque au hasard deux exemples, soit *ain* « hameçon » et *bi* « corvée volontaire... », considérés tous les deux comme des dialectalismes galloromans. Mais *ain* n'est pas attesté seulement dans les patois; il a vécu également dans la langue commune depuis le Moyen Âge jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. (Voir: FEW 4, 380.) Quant à *bi*, il faut le considérer de toute évidence comme un anglicisme. (Voir: *A Dictionary of Canadianisms on Historical Principles*, Toronto, 1967, s.v. *bee*.)

Il importe de faire preuve de prudence, on le voit, en matière de dialectologie historique. L'auteur aurait eu autant d'acquêt à être encore davantage silencieux de ce point de vue. Mais, en revanche, il y a des cas où le « garde-fou » de l'histoire aurait été utile. Il aurait évité à l'auteur de regrouper, par exemple, sous une seule entrée *crémieur* dans le sens de « pot à crème » (sens 1) et dans celui de « fourrure en poil de mouton de Perse » (sens 2; vient de l'anglais).

*Le parler populaire de la Beauce* est, à n'en pas douter, une publication hâtive et prématurée. M. Lorent n'a pas encore donné aux Beaucerons le beau livre que mérite leur admirable parole; il ne nous en a donné qu'un avant-goût. Pour l'heure, qu'il soit permis de regretter que les spécialistes du parler québécois n'aient pas encore produit un bon ouvrage de vulgarisation sur le lexique québécois; qu'il soit permis également de regretter que notre ami M. Lorent n'ait pas su résister aux charmes des sirènes du monde de l'édition.

Marcel JUNEAU

*Département de linguistique,  
Université Laval.*